



Commune de Waterloo

Réponses au Questionnaire –
Biodiversité soumis aux listes
électorales se présentant aux
élections d'octobre 2012

Listes électorales ayant répondu à notre questionnaire (par ordre chronologique) :

- MR
- Mieux Vivre à Waterloo
- Ecolo

Les listes PS et FDF n'ont pas accusé réception de notre questionnaire.

Les réponses transmises par les listes électorales et publiées ci-dessous n'engagent que leurs auteurs et aucunement l'asbl Natagora.

Question 1

Natagora : Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

- MR :
 - « Mettre en place un recensement communal avec identification précise de tous les arbres remarquables dans le but d'une gestion durable du patrimoine arboré tant sur le point urbanistique qu'environnemental. Ceci par la création et la distribution de plaquette nominative à tous les propriétaires d'arbres remarquables.
 - Poursuivre la politique de gestion des arbres pour maintenir le patrimoine arboré de la Commune qui compte plus de 9000 sujets. Suivi phytosanitaire de chaque arbre, replantation systématique après abattage.
 - Recenser les zones potentielles pour la création de pré de fauche et de pré-fleuris.
 - Prôner l'utilisation rationnelle des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts communaux.
 - Etudier les différentes possibilités d'alternatives pour le traitement des mauvaises herbes (notamment possibilité de désherbage thermique des cimetières,...).
 - Poursuivre et accroître la lutte contre la « Mineuse du Marronnier » dont sont atteints les arbres de la chaussée de Tervuren (application de glue végétale, ramassage systématique des feuilles en automne, panneaux didactiques,...). »

- Mieux Vivre à Waterloo :

« Agir en priorité via l'aménagement du territoire afin de mettre fin au remplacement des zones vertes par des immeubles : mise en place d'un schéma de structure et de règlements d'urbanisme tenant compte du "maillage vert", favoriser les espèces indigènes et mise en place de "test" avec potagers partagés, jardins libres, zones "nature en paix" sur des parcelles communales (fauchage tardif voire limité) ou sur des parcelles privées pour les propriétaires qui le souhaitent. »

- Ecolo :

« De manière générale, nous considérons que les ressources naturelles font partie d'un patrimoine que nous recevons de nos parents et que nous devons transmettre à nos enfants sans le déprécier (nous recevons aussi un patrimoine social et un patrimoine économique, mais la conservation du patrimoine des ressources naturelles est une condition du développement). A ce jour, la société occidentale n'a pas intégré ce principe et dilapide le patrimoine des ressources naturelles. Dans les ressources naturelles, la conservation de la biodiversité est primordiale, au même titre que la lutte contre les changements climatiques.

Pour conserver la biodiversité, il faut ;

 - conserver les habitats, protéger les zones centrales et mailler le territoire, mais également préserver la biodiversité au sein des cultures et des jardins ;
 - arrêter de polluer l'environnement (réduire puis supprimer les pesticides de synthèse, ...)
 - encourager l'emploi d'espèces indigènes et mellifères dans les espaces publics (acotements, ronds-points, parcs...) de la commune.
 - encourager une éducation à la biodiversité locale dans les écoles de la commune, en collaboration avec des guides nature ou personnes ressources dans le domaine, promouvoir l'aménagement d'un coin nature dans les écoles.

- sensibiliser les citoyens et les commerçants du jardinage de Waterloo aux solutions d'entretien non polluantes et encourager la promotion d'espèces locales : dans le waterloo info hebdomadaire : une rubrique spéciale nature pourrait donner chaque semaine une astuce jardinage qui respecte la biodiversité et l'environnement,
- demander conseil auprès de personnes ressources compétentes en la matière par exemple auprès du « Réseau Nature » pour la gestion du bois des bruyères, de la petite réserve du Chenois et du parc Jules Descames afin de préserver la biodiversité dans la commune. »

Question 2

Natagora : Etes-vous prêt à soutenir le lancement d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)?

- MR :
« Oui

Notre Commune mène déjà tout une série d'actions ponctuelles qui pourraient s'inscrire dans le cadre d'un Plan Communal de Développement de la Nature. A titre d'exemple : création d'un verger dans le Parc Communal, restauration et création d'une marre didactique dans le Chenois, distributions d'arbres et arbustes lors de la Sainte-Catherine, organisation annuelle de conférences « écologiques », réalisation de cartes des sentiers, opération de nettoyage des cours d'eau communaux, sensibilisation et éducation des enfants via les écoles,... ».

Dès lors, lors de la prochaine législature, le Collège pourrait s'engager à poursuivre ces actions en matière de conservation de la nature en tenant compte de l'avis de tous les acteurs de la Commune par la création de groupes de travail spécifiques avec des partenaires locaux ; rassemblés sous un Plan Communal de Développement de la Nature. »

- Mieux Vivre à Waterloo :

« Oui, mais cela ne peut se faire que complémentirement à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire. Ce Plan Communal de Développement de la Nature (en milieu urbain dans le cas de Waterloo) peut se baser sur nos propositions précédentes et doit se baser sur les quatre axes suivants :

- Limitation de la minéralisation des sols (déjà fortement avancée)
- Les zones non bâties doivent être réparties entre zones destinées à l'homme (parc Descampes, une partie du bois des Bruyères,) et des zones où la nature pourra se développer de manière dirigée et non pas contrôlée (Triage Sainte Gertrude, une partie du Champ Rodange,)
- Choix des espèces indigènes pour améliorer le maillage vert et soutenir la mise en place d'un écosystème de type urbain avec une flore indigène pouvant accueillir la faune originaire de nos régions. Notre commune abrite de nombreux rongeurs (lapins, écureuils), oiseaux, renards, ... qui cohabitent avec l'homme.
- Un effort de pédagogie envers la population pour que ces propositions soient également suivies par les propriétaires de maisons avec jardin (la majorité de la flore est composée de jardins privé) »

- Ecolo :

« La réalisation de PCDN fait partie de notre programme. Nous voulons d'ailleurs que les PCDN influencent toute la politique communale, via une coordination des plans qui devraient être coordonnée via un Agenda 21 local. A Waterloo, nous voulons mettre en place l'Agenda 21, influant les politiques locales, notamment de mobilité et d'affectation des sols. »

Question 3

Natagora : Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et espaces verts communaux ?

○ MR :

« Oui, tant que cela est possible et que ça n'a pas d'effet négatif sur le maintien de la visibilité de la chaussée, de la signalisation,...

Par ailleurs, vu la configuration des artères communales qui ne présentent que très peu de talus, fossés,... cette notion de « gestion différenciée des bords de route » n'est applicable que sur les voiries régionales et provinciales et pour lesquelles elle est mise en œuvre.

Concernant la gestion des espaces verts communaux, je pense qu'il faut réfléchir avant tout à trouver des solutions d'équilibre entre la partie « gestion » environnementale, paysagère et économique de ces différents espaces. »

○ Mieux Vivre à Waterloo :

« Oui, c'est explicitement prévu : fauchage tardif, zones libres, espèces indigènes (arbres et plantes d'ornement). »

○ Ecolo :

« Nous sommes évidemment en faveur de cette mesure, qui doit être reprise également dans le Plan Communal de Développement de la Nature. Nous proposons l'utilisation d'espèces indigènes et mellifères adaptées aux divers environnements communaux ainsi que l'éducation des citoyens à leur intérêt. »

Question 4

Natagora : Concernant la petite réserve du Chenois actuellement gérée par l'échevinat de l'environnement, quel avenir et quelle gestion envisagez-vous pour cette réserve actuellement envahie par les arbres qui étouffent la mare?

○ MR :

« Lors du mois de juillet 2012, cette zone a fait l'objet d'une opération de restauration de la « Mare aux Voeux » de la réserve éducative du Chenois.

Sept jeunes de 15 à 17 ans encadrés par l'éducateur de rue, du service Eco-conseil, des ouvriers communaux, d'éco-cantonniers et d'une animatrice du CR Senne ont remblayé la mare artificielle non fonctionnelle et remis en état les deux mares naturelles. Ces dernières ont été recreusées (remises à gabarit), et la végétation aquatique a été récupérée sur les lieux et replantée dans les 2 mares.

Les batraciens (tritons, grenouilles) ont été mis en sécurité le temps des travaux et relâchés dans les mares en fin de semaine.

La bâche de la mare artificielle a été évacuée, et le reste des déchets inertes et bois ont été disposés afin de servir d'abri pour les batraciens et autres petits animaux. La barrière a été récupérée et déplacée autour des nouvelles mares.

La mare artificielle a été rebouchée et un pré-fleuri a été créé à la place.

Un suivi des mares va maintenant être assuré pour vérifier leur bonne évolution, et envisager éventuellement l'introduction d'épinoches (poissons).

Des actions de sensibilisation vont maintenant être entreprises auprès des écoles avec la visite des mares par les enfants et la création de panneaux didactiques.

L'ensemble des peupliers ont fait l'objet d'un élagage par une société spécialisée au cours de l'année 2009. Régulièrement, les arbres font l'objet d'un suivi individuel pour éviter tous risques d'accidents.

Par ailleurs, la collaboration avec un organisme n'est pas à exclure pour réaliser une gestion globale et durable de cette espace vert communal au cours des prochaines années. »

○ Mieux Vivre à Waterloo :

« Concernant la petite réserve du Chenois : La "mare" est en fait un bassin d'orage. La gestion du niveau est donc impossible puisque – par principe – fluctuant. Par contre, un nettoyage des abords, tenant compte des espèces avicoles implantées (canards, de temps à autre un héron) est nécessaire. Le bois doit redevenir un espace de promenade et de délasserment pour notre commune qui en comporte si peu tout en respectant la nature qui y est présente. »

○ Ecolo :

« Nous pensons qu'il faudrait réfléchir à une (faire un plan de) gestion de cette « réserve » à long terme et qu'il serait opportun de demander des conseils afin de préserver au mieux la biodiversité au « Réseau Nature » ou à des personnes ressources (autres associations) compétentes dans ce domaine. »

Question 5

Natagora : Le triage Sainte Gertrude comprend le dernier paysage agricole de Waterloo et constitue un maillon du maillage entre la Forêt de Soignes et le Bois de Hal. Celui-ci étant au plan de secteur en zone d'aménagement communal concerté, vous engagez-vous à préserver ce paysage de l'urbanisation, et comment ?

o MR :

« Oui, je m'engage à maintenir l'équilibre urbanistique et écologique de Waterloo. Je ne toucherai pas au triage Sainte-Gertrude que certains voudraient voir se transformer en cité sociale. Si je suis réélu, j'empêcherai toutes tentatives d'urbanisation et veillerai à ce que le Conseil communal ne mette pas en œuvre ces Zones d'Aménagement Communal Concerté. »

o Mieux Vivre à Waterloo :

« La zone est en ZACC : zone d'aménagement communal concerté et peut à tout moment être mise en œuvre et convertie à n'importe quel usage. Le risque est donc réel de voir cette zone devenir une zone d'habitat et être urbanisée. Nous préconisons donc la mise en œuvre de la ZACC et sa conversion en zone agricole et d'intérêt paysager. Seuls les abords proche du chemin du fer pourront servir de voirie et de zone d'espace communautaire pour un éventuel agrandissement du dépôt communal. Mais ce uniquement pour une surface très limitée. Une fois la ZACC mise en œuvre et la zone devenue agricole et d'intérêt paysager, la protection de cette zone sera automatique. C'est la seule manière de garantir à long terme que cette zone ne soit pas bâtie. »

o Ecolo :

« Oui.

Nous pourrions voir les possibilités existantes de changer cette zone au plan de secteur en zone agricole à intérêt paysager, ce qui garantirait à plus long terme la préservation de ce paysage. »

Question 6

Natagora : Soutenez-vous une gestion plus écologique de la zone "verger" du Parc Jules Descampe, par exemple par la mise en place d'un pré de fauche avec des panneaux didactiques en rapport avec la nature : arbres fruitiers, pollinisation, nichoirs, etc ?

○ MR :

« Je soutiens l'idée d'étudier toutes les zones communales où pourraient être créés des zones de pré-fleuris ou de prés de fauche sans pour cela tomber dans l'excès. Il ne faut pas perdre de vue que le Parc Jules Descampe est avant tout un « parc » où les habitants viennent se promener, faire du sport, pique-niquer,...

Par ailleurs, je soutiens bien entendu l'idée de panneaux didactiques pour conscientiser les citoyens sur les bénéfices des arbres fruitiers pour la nature, la pollinisation,...

Je compte également réaliser une étude d'aménagement de toute la zone du Parc visant à réintroduire au maximum des espèces locales arbustives et ainsi promouvoir la pollinisation et le retour de certaines espèces d'oiseaux de nos régions. »

○ Mieux Vivre à Waterloo :

« La zone verger est la zone du parc la plus utilisée comme telle car c'est un vaste espace ensoleillé et plat (le reste du parc est ombragé ou assez pentu). De plus, nous souhaitons que le Parc Descampes soit un maillon important du futur "cœur de ville" que nous envisageons. Dans ce cadre, un pré en fauche n'est pas dans nos projets. Par contre, la mise en place d'un matériel didactique est cohérent avec l'esprit de notre "cœur de ville". Nous souhaitons que ce parc soit plus fréquenté et que de nouvelles activités y soient organisées. »

○ Ecolo :

« Oui nous pensons que ce parc au centre de la commune pourrait être un bon endroit didactique pour les écoles de la commune. Cueillettes des pommes, installation de nichoirs à insectes, ... permettraient une participation active des élèves. Nous pensons que ici également nous pouvons demander la participation d'association de protection de la biodiversité (et la nature de) pour nous aider à la gestion de ce verger de manière à en faire un réel parc de convivialité et rencontre citoyenne.

Nous proposons aussi d'organiser une fête de l'environnement avec comme thème principale la biodiversité et la préservation de la nature. »